

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 30 janvier 2019

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-4076-2018, phase 1 Énergir – Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir s.e.c. à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019 / DÉPÔT DE LA PREUVE DU ROÉÉ**  
n/d : 1001-122

---

Chère consœur,

Conformément à la décision procédurale [D-2019-002](#) rendue par la Régie le 14 janvier dernier concernant la phase 1 du dossier mentionné en rubrique, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie dépose l'original et quinze (15) copies de sa preuve.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

**FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE**

*(s) Franklin S. Gertler*

Franklin S. Gertler, avocat

FSG/bz  
p.j. Preuve du ROÉÉ

cc: (courriel seulement)  
Me Hugo Sigouin-Plasse  
Me Vincent Locas  
Me Philip Thibodeau  
Bertrand Schepper, analyste  
Jean-Pierre Finet, analyste  
Laurence Leduc-Primeau, coordination ROÉÉ